MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel(Québec) J0L 2J0
Téléphone : 450 454-4502 Télécopieur : 450 454-7508
municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal

SEPTEMBRE 2018

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

TAXES MUNICIPALES – 4e VERSEMENT

Nous vous rappelons que le 4e versement des taxes municipales est dû pour le 25 octobre prochain et un petit rappel concernant le 3e versement : celui-ci devait être acquitté pour le 30 août dernier.

Vous pouvez effectuer votre paiement de la façon suivante :

- Chèque;
- Argent comptant;
- Carte de débit;
- Dans la plupart des institutions financières;

HORAIRE
FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE

Notez que l'Hôtel de ville sera fermé le lundi 8 octobre 2018. Pour toute urgence concernant les travaux publics, composez le 514 713-4502.

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre **(450) 454-4502**

info@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi	8h à 12h @ 12h30 à 16h30
Vendredi	8h à 13h

Bibliothèque

Nous joindre **(450) 454-7995**

bibliotheque@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi	14h00 à 17h00
Mercredi et jeudi	18h00 à 20h30
Vendredi	15h00 à 18h00
Samedi	9h30 à 13h30

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2019 de la municipalité de Saint-Michel est en vigueur pour son deuxième exercice et a été déposé au bureau municipal situé au 1700, rue Principale, à Saint-Michel le 17 septembre 2018. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Prenez de plus avis que vous avez le droit de demander une révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter et que pour être réputée avoir été déposée, toute demande de révision concernant ce rôle d'évaluation foncière devra être déposée personnellement ou par courrier recommandé au cours de l'exercice financier pendant lequel survient l'événement justifiant une modification au rôle ou au cours de l'exercice suivant, au moyen du formulaire prescrit par le ministre des Affaires Municipales, accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement ADM-124-97 de la MRC des Jardins-de-Napierville, en plus des taxes en vigueur.

Les formulaires sont disponibles à la M.R.C. des Jardins-de-Napierville durant les heures normales de bureau. Pour déposer personnellement votre demande de révision ou par courrier recommandé.

M.R.C. des Jardins-de-Napierville
1767 rue Principale
St-Michel (Québec) J0L 2J0

Fait et donné à Saint-Michel, ce 17e jour du mois de septembre 2018.

LOISIRS/BIBLIOTHÈQUE

PATINAGE ET HOCKEY À L'ARÉNA DE ST-RÉMI

PATIN LIBRE

Le patinage libre est gratuit pour tous au Centre sportif régional Les Jardins du Québec et ce, jusqu'au 21 décembre. L'horaire est le suivant :

Dimanche : 12 h à 13 h
Mercredi : 14 h à 15 h (adultes seulement)
Jeudi : 17 h à 18 h
Vendredi : 14 h à 15 h

HOCKEY LIBRE (7 $)

Le port du casque protecteur de même que celui des gants de hockey est obligatoire. Il en coûte 7 $/participation. L'horaire est le suivant :

Mercredi au vendredi : 15 h à 16 h 30

Bienvenue à tous!

JOURNÉE DE LA CULTURE SAINT-MICHEL

La Journée de la culture Saint-Michel se déroulera le samedi 29 septembre, de 12 h à 17 h au Parc des Flamants. L'entrée est gratuite pour tous et de nombreuses activités sont prévues pour les petits comme les plus grands : différents artisans et exposants, des spectacles (Duo Back Stage, Lee Ann Bergevin, Jean Denault, etc.), des ateliers créatifs et plus encore! Des collations et breuvages seront offerts gratuitement et il sera possible de goûter à certaines spécialités à moindre coût (tacos, saucisses, etc.).

Pour bien profiter des spectacles, apportez vos chaises.

FESTIVAL DE ST-MICHEL

Le conseil municipal tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la 5e édition du Festival de St-Michel. Près de 600 personnes ont participé au souper du vendredi soir et de nombreuses familles sont venues jouer avec les enfants dans les jeux gonflables, voir les spectacles, rencontrer les exposants et visiter la mini-ferme. Un merci spécial aux nombreux bénévoles, au personnel de la Municipalité ainsi qu'à tous nos commanditaires qui ont fait un travail remarquable. À l'an prochain!

On vous attend en grand nombre!

INSCRIPTION ACTIVITÉS LOISIRS

Vous désirez vous inscrire à une activité, consultez la programmation de loisirs sur notre site web: http://municipalite-saint-michel.ca/loisirs-et-cultures/programmation-de-loisirs/

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

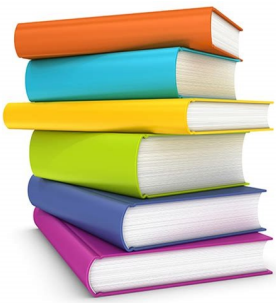

Vous avez une heure ou davantage à consacrer à votre bibliothèque? Vous voulez vous impliquer dans votre communauté? Vous aimez rencontrer des gens ou tout simplement vous avez des idées à nous soumettre? La bibliothèque a besoin de vous!

Votre bibliothèque est un organisme entièrement bénévole. Aidez-nous à en faire un lieu de rencontre agréable, motivant et dynamique. En se joignant à l'équipe, vous recevrez toute la formation nécessaire. Il suffit de remplir le formulaire disponible à la bibliothèque ou encore, de communiquer avec Marie-Josée Lalonde, responsable de la bibliothèque au 450 454-7995 ou par courriel : biblio25@reseaubibliomonteregie.qc.ca

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

UNE RENTRÉE EN TOUTE SÉCURITÉ

Avec le retour en classe, la prudence est de mise et il est essentiel de se remémorer les consignes de sécurité. De plus, nous vous rappelons l'existence du corridor scolaire.

Marche

Si votre enfant marche pour se rendre à l'école, expliquez-lui les bonnes habitudes à adopter, telles que : toujours regarder à droite et à gauche avant de traverser une rue., lui indiquer quelques repères, lui rappeler de ne pas adresser la parole à des inconnus, etc.

Vélo

Votre enfant préfère prendre son vélo? Rappelez-lui l'importance de porter son casque protecteur et le respect des règles de signalisation routière. Assurez-vous que son vélo soit en bon ordre et sécuritaire.

Autobus

Si votre enfant prend l'autobus, sensibilisez-le sur l'importance de ne pas se tenir trop près de la route et d'être toujours dans une zone sécuritaire. Lui rappeler d'éviter les bousculades à l'attente de l'autobus de même que lors du trajet.

Automobiliste

Soyez vigilant : adoptez une conduite sécuritaire en été comme en hiver. Prévoyez un délai supplémentaire pour faire le trajet lors des journées de mauvais temps. Respectez les limites de vitesse et la zone scolaire de 30 km/h.

Allergies

Si votre enfant souffre d'allergie, assurez-vous qu'il ait toujours sur lui un ÉpiPen (ou autre), que cela soit dans son sac à dos, son manteau, sa boîte à lunch ou encore, au service de garde ou à l'infirmerie de l'école.

LA SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES SE DÉROULERA DU 7 AU 13 OCTOBRE 2018 SOUS LE THÈME : C'EST DANS LA CUISINE QUE ÇA SE PASSE!

Voici quelques consignes pratiques pour cuisiner en toute sécurité :

- Utilisez une minuterie lors de la cuisson;
- Cuisinez avec les bons outils et les bons équipements (ex. : mitaines pour le four, manchons à poignées, etc.);
- Gardez la surface de cuisson dégagée en tout temps;
- Gardez à portée de la main le couvercle de la casserole utilisée;
- Manipulez les aliments chauds ou bouillants avec précaution;
- Orientez les poignées des casseroles pour qu'elles ne dépassent pas de la cuisinière;
- Nettoyez régulièrement les appareils de cuisson et la hotte de la cuisinière;
- Porter des vêtements sécuritaires lors de l'utilisation d'une cuisinière : attention aux vêtements trop amples, aux tissus facilement inflammables, etc.;
- Utilisez une friteuse homologuée munie d'un thermostat;
- Laissez refroidir le brûleur d'un réchaud à fondue avant de le remplir de combustible;
- Utilisez le barbecue de façon sécuritaire conformément au guide du fabricant.

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

COLLECTE DE BRANCHES

Dans la semaine du 8 octobre prochain dès 7 h, débutera une collecte de branches. Elles seront ramassées dans un délai d'une semaine. Il suffit de les placer de façon ordonnée et perpendiculaire à la rue.

ACCEPTÉ	REFUSÉ
- Déposer en bordure de la route; - Extrémité avec le diamètre le plus gros sur le côté de la rue; - Branches et retailles de cèdres empilées séparément; - Troncs inférieurs à 5 po; - Branches d'une longueur maximale de 8 pieds.	- Racines ou terre; - Branches attachées; - Vignes; - Troncs supérieurs à 5 po; - Souches; - Branches avec épines.

**** Prenez note que, pour abattre un arbre, vous devez obtenir un permis d'autorisation. Informez-vous auprès de notre service de l'urbanisme. Coût du permis: Gratuit**

INFO TRAVAUX

Notez que la réfection de la station de pompage Jean-Baptiste a débuté et qu'il y aura réfection des ponceaux sur le rang Nord.

PARC ÉOLIEN DES CULTURES

Le projet du parc éolien Des Cultures, issu du bloc autochtone de 250 MW du troisième appel d'offres éolien lancé par Hydro-Québec Distribution en 2009, prévoit la construction de 6 à 10 éoliennes, pour une puissance totale de 24 mégawatts, un réseau collecteur, des chemins d'accès ainsi qu'un poste de transformation électrique dans les municipalités de Saint-Rémi et de Saint-Michel où des éoliennes seront installées.

Ce projet de 24 MW engendrera des investissements de l'ordre de 70 M$ dans l'économie du Québec. De plus, le promoteur distribuera des redevances annuelles, qui seront partagées entre les propriétaires terriens et les municipalités sur une période de 20 ans.

Pour en connaître davantage sur ce projet, consultez le site suivant : https://mern.gouv.qc.ca/quebec-solution-mise-de-lavant-parc-eolien/

Des consultations publiques se tiendront prochainement. Nous vous tiendrons informés.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement numéro 2018-185-41 modifiant le règlement numéro 185 sur le zonage

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 11 septembre 2018, le conseil municipal a adopté le projet du règlement numéro 2018-185-41 modifiant le règlement 185 sur le zonage comme suit :

   Modification des formes architecturales autorisées. L'alinéa 1 de l'article 32 du règlement est remplacé par l'alinéa suivant :

   « Aucun bâtiment ne peut être construit ou modifié, en tiers ou en partie, afin de reproduire la forme d'un être humain, d'un animal, d'un fruit ou d'un légume. Les bâtiments de forme sphérique ou cylindrique, en matériaux rigides ou souples, ne sont autorisés que pour les usages du groupe d'usages « agricole » situés à l'intérieur de la zone agricole désignée et pour les usages de la catégorie d'usages 'administration publique' à l'intérieur de la zone P-5. »

   Zone concernée : P-5 (en arrière de la caserne incendie)

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi, le 9 octobre 2018 à 19h00 à l'Hôtel de ville au 1700, rue Principale, Saint-Michel, quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce projet. Au cours de cette assemblée, le conseil municipal expliquera le projet et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté à mon bureau, aux heures habituelles d'ouverture.

4. Ce projet ne contient pas une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Fait et donné à Saint-Michel, ce 17e jour du mois de septembre 2018.

ORGANISMES

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI, POINT DE SERVICE ST-RÉMI

4E ÉDITION DU PROGRAMME *VOCATION EN ART!*

Le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Huntingdon, point de service St-Rémi a le plaisir d'inviter les artistes amateurs en arts visuels, âgés entre 16 et 35 ans, à participer à la 4e édition du programme *Vocation en art!* Ce programme offre aux jeunes artistes une chance de montrer leurs œuvres au grand public et les initie au milieu des arts visuels.

Les artistes intéressés ont jusqu'au 31 octobre 2018 pour s'inscrire. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez le Carrefour jeunesse-emploi au 450 454 5814. Visitez la page Facebook du Carrefour jeunesse-emploi, point de service St-Rémi pour plus d'informations.

ORGANISMES (SUITE)

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI

CONFÉRENCE

Monsieur Stéphane Tremblay, historien et généalogiste (GFA), sera le conférencier invité, le mercredi 26 septembre 2018 à 19 h à l'Atelier Guy Sainte-Marie (75, rue Prud'homme, St-Rémi). Le thème de la conférence sera *Les familles pionnières de la seigneurie de La Prairie.* Monsieur Tremblay travaille sur l'histoire des familles pionnières de la Montérégie depuis plusieurs années.

Cette activité est gratuite pour les membres de la SHXI et 5 $ pour les non-membres. Pour plus d'informations, contactez madame Annie Pinsonneault au 450 245-1046.

CERCLE DE ST-MICHEL

Le Cercle de St-Michel relance son année avec ses activités culturelles et artisanales. Plusieurs activités vous seront offertes au courant de l'année : conférence sur la planification successorale (22 octobre à 19 h 30 au Centre communautaire de Saint-Michel – activité gratuite), création de bougies, de bouteilles et d'assiettes décoratives, tricot, couture et beaucoup plus. Pour connaître l'ensemble des activités, consultez la page Facebook : www.facebook.com/cerchestmichel

ES-TU POMME OU CITROUILLE?

Devant le succès connu par cette activité l'an dernier, le Cercle a décidé de récidiver cette année! Les enfants de 3 à 12 ans peuvent participer à trois ateliers :

Compote de pommes
Muffins aux pommes
Décoration de citrouilles

Chaque enfant repartira avec sa réalisation. L'activité aura lieu le samedi 13 octobre à 9 h 30 au Centre communautaire de St-Michel. **Inscription avant le 8 octobre** auprès de Denise Perrier au 450 454-6240 ou Lucie Isabelle au 450 454-6126 ou par courriel au cercle.st-michel@hotmail.com Un adulte doit accompagner l'enfant et le montant est de 5 $ pour les enfants des non-membres. (gratuit si un parent fait partie du Cercle). Le matériel est fourni.

SÉANCES DU CONSEIL

La prochaine séance régulière aura lieu le 9 octobre 2018 à 19h30 à l'Hôtel de ville.